



# Campus

## information & services

Univ. Grenoble Alpes



### budget

## ATTENTION AU PREMIER MOIS !

### + L'INSCRIPTION

**Frais d'inscription :** 170 € Licence, 243 € Master, 380 € Doctorat  
**CVEC :** 90 € si non exonéré

### + L'INSTALLATION

**Le Dépôt de Garantie =** 1 mois de loyer (2 mois en meublé)  
**A cela s'ajoute :** l'assurance habitation, les frais d'ouverture du gaz, de l'eau et de l'électricité, internet... selon le logement.

## LE BUDGET MENSUEL DE L'ÉTUDIANT

### EN MOYENNE 750 € / MOIS

**Loyer :** 350€ en moyenne  
**Électricité et eau :** 30 à 60 €  
**Internet / téléphone :** Du 2 € à l'offre tout compris à 35 €  
**Alimentation :** environ 300 €, 1 repas au CROUS = 3,25 € (**tarif 2018**)  
**Transport :** 15 € les 18-24 ans  
Privilégier le vélo ou les transports en commun, plus économique  
**Loisirs / habillement :** 100 €

## LA BOURSE / D.S.E. CROUS

### La Bourse du CROUS est attribuée sur critères sociaux :

- Les revenus de la famille
- Le nombre d'enfants à charge
- L'éloignement géographique.

### La demande se fait en ligne entre janvier et mai.

Simuler son droit à bourse et faire sa demande de **Dossier Social Étudiant**  
[messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr)

## AUTRES AIDES

- > [mes-aides.gouv.fr](http://mes-aides.gouv.fr)
- > [campus.univ-grenoble-alpes.fr](http://campus.univ-grenoble-alpes.fr)

# MON BUDGET ETUDIANT DEPENSES, AIDES ET IMPÔTS

## LES AIDES AU LOGEMENT

Le montant de l'aide varie en fonction du lieu d'habitation, du type de logement et des ressources de l'étudiant. L'aide est soit versée directement au bailleur s'il est conventionné (APL), soit à l'étudiant (ALS).

**Il est conseillé de faire une simulation pour estimer le montant de l'aide afin de bien évaluer son budget pour la recherche de logement.**

Demande en ligne : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**ATTENTION :** Si l'étudiant de moins de 20 ans (ou 21 selon les cas) fait une demande d'aide au logement, il ne sera plus considéré comme à charge pour ses parents, impactant donc le montant des allocations familiales s'il y a lieu (diminution ou suppression). Dès 20 ans (ou 21), l'étudiant n'est plus considéré à charge par la CAF et aura certainement intérêt à faire une demande individuelle.

## EN CAS DE COUPS DURS

Les assistantes sociales du CROUS sont à l'écoute des étudiants et proposent un suivi personnalisé et un accompagnement permanent. Deux aides sont possibles :

- Ponctuelle pour les coups durs
- L'allocation annuelle en cas de changement de situation.

### Service Social des étudiants

351 Allée Hector Berlioz  
Il est préférable de prendre RV :  
[mesrdv.etudiant.gouv.fr](http://mesrdv.etudiant.gouv.fr)

## L'IMPÔT SUR LE REVENU

Dès ses 18 ans, l'étudiant peut soit rester rattaché au foyer fiscal de ses parents, soit remplir sa propre déclaration. Le rattachement est possible jusqu'à 25 ans, un étudiant comptant pour une demi-part fiscale, au delà il doit faire sa propre déclaration.

### À SAVOIR !

Chaque situation présente des avantages et/ou inconvénients, en cas de doute, s'adresser au centre des impôts. Attention également à l'impact de la décision sur les allocations familiales !

Plus d'info : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

### NON IMPOSABLE ?

L'étudiant doit faire sa déclaration, son avis de non-imposition pouvant lui ouvrir des droits et aides.

## LA TAXE D'HABITATION

Les étudiants sont redevables de la taxe d'habitation dès qu'ils occupent un logement au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours (excepté ceux logés au CROUS ou chez l'habitant).

Le montant varie en fonction du logement, des revenus, et de la situation fiscale et personnelle. Il est dû pour l'année entière même en cas de déménagement en cours d'année (penser à modifier son adresse auprès du centre des impôts).

**La suppression ne sera totalement effective qu'en 2020 et la non imposition n'exonère pas de taxe d'habitation !**

Plus d'info : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

[campus.univ-grenoble-alpes.fr](http://campus.univ-grenoble-alpes.fr)

**iCampus - Welcome center**

1025 avenue Centrale - Domaine universitaire  
Tram B, C, station Bibliothèques Universitaires  
[campus.univ-grenoble-alpes.fr](http://campus.univ-grenoble-alpes.fr)